



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS DE BROCELIANDE

DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E BRO VRESELIEN

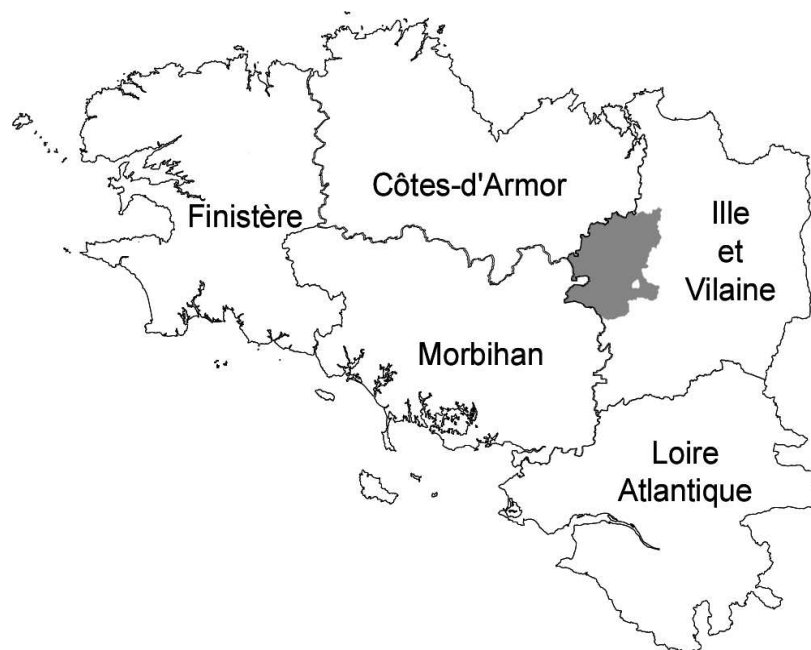
OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE BROCÉLIANDE

Nombre de communes :	43
Population totale en 1999 :	57 683
Évolution 1990 -1999 :	+ 7,3 %
Superficie :	929 km ²
Densité :	62 habitants au km ²

Source : INSEE

Carte I – Présentation du pays de Brocéliande



S'il abrite l'un des plus grands massifs forestiers de Bretagne, le pays de Brocéliande est **l'un des plus petits pays bretons** tant par sa superficie que par sa population. Il n'y a **pas de grande agglomération** ici : seule la commune de Monfort-sur-Meu dépasse (de peu) les 5 000 habitants.

Une **excellente desserte routière** a favorisé sa **croissance démographique** : la population augmente fortement depuis les années 70. C'est le pays où la part des moins de 20 ans est la plus importante (après Vitré), et où les nouveaux arrivants sont les plus nombreux (après Rennes). Un habitant sur quatre, surtout des actifs, est arrivé durant la dernière décennie.

Malgré l'attractivité de Rennes, mais aussi de Combourg à l'est et Ploërmel au sud, **trois pôles secondaires de services** (Montfort-sur-Meu, Montauban-de-Bretagne et Saint-Méen-le-Grand) se sont développés et structurent le territoire du pays de Brocéliande.

Sa situation à proximité de l'agglomération rennaise en fait un **pays périurbain**, à la fois en terme d'emploi et de services. Le taux de chômage est faible en pays de Brocéliande (7,2 % contre 10,6 % en Bretagne administrative), mais seuls 48 % des actifs y résidant travaillent effectivement sur son territoire. Son activité économique est tournée vers **l'agroalimentaire** : industries de la viande et du fromage.

En résumé, il s'agit d'un pays petit mais faisant preuve de dynamisme et qui paraît tourné vers l'extérieur.

Source : INSEE

LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DE BROCELIANDE

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, on estime à 200 le nombre de brittophones dans le pays de Brocéliande, soit 0,3 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Le chiffre paraît très faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est plus traditionnellement de langue bretonne depuis plusieurs siècles. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

Il est intéressant de souligner le fait qu'en Ile-et-Vilaine la proportion des bretonnants dans les différentes classes d'âges est la mieux équilibrée des 5 départements bretons¹ (les 3 départements de Basse-Bretagne connaissant un fort vieillissement de leur population brittophone).

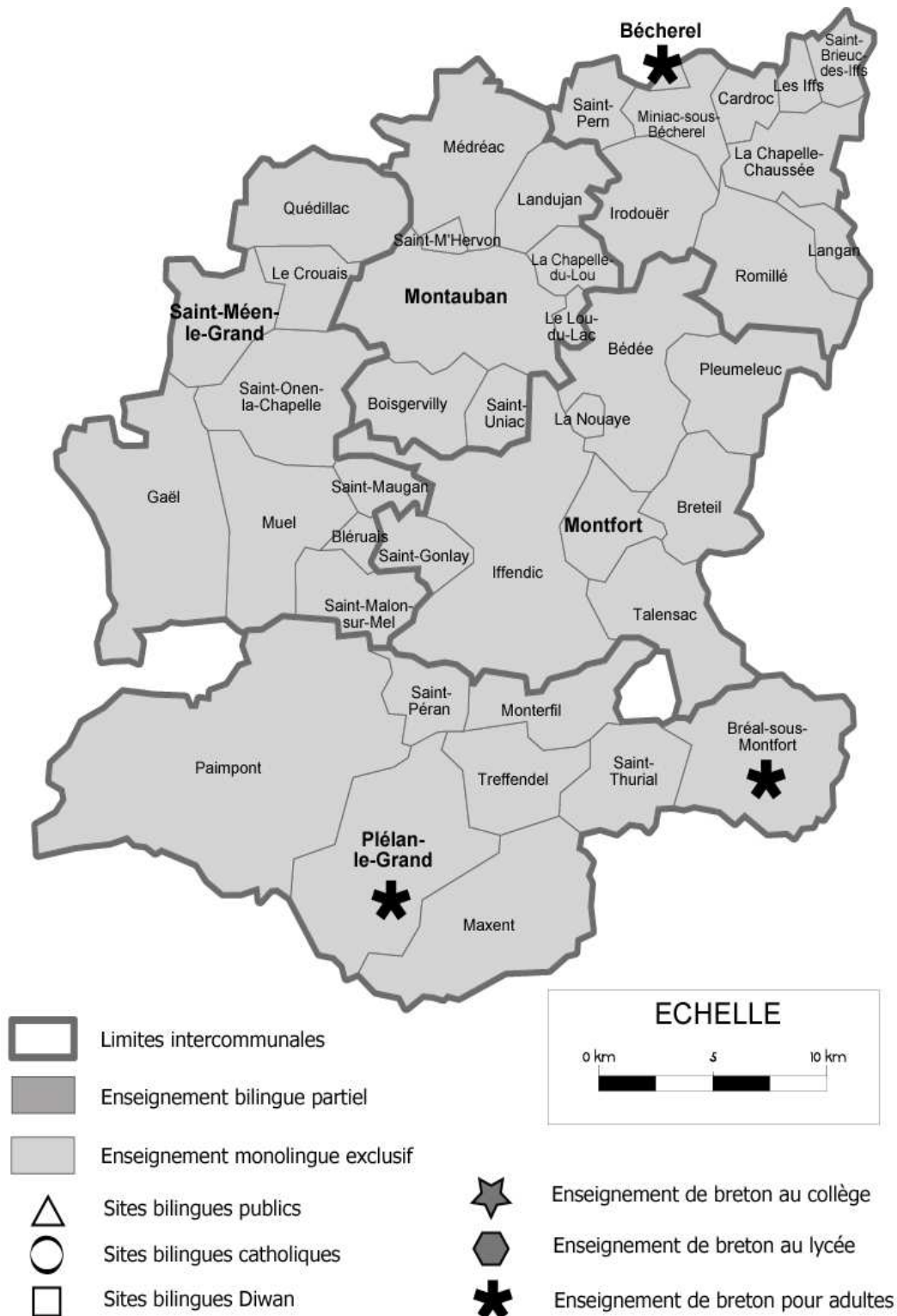
Carte II – Présentation des communes du pays de Brocéliande



¹ Données : INSEE

I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays de Brocéliande - rentrée 2003



A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

A l'heure actuelle, il n'existe pas de site d'enseignement bilingue dans le pays de Brocéliande. L'ouverture d'une école de la filière Diwan (l'école bilingue par immersion) sur la commune de Monfort-sur-Meu (où sont scolarisés 9,4 % des élèves du primaire du pays) est cependant en projet et pourrait aboutir à la rentrée 2005.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays de Brocéliande à l'heure actuelle.

L'inspection académique d'Ille-et-Vilaine pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une **action de sensibilisation** à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

▪ Enseignement du breton dans le second degré

A la rentrée scolaire 2003, aucun enseignement de breton n'est proposé dans les établissements publics du pays de Brocéliande. Seul le gallo y bénéficie de cours qui ont concernés 16 collégiens du collège Jacques Prévert à Romillé et 9 lycéens du lycée René Cassin à Monfort-sur-Meu au cours de l'année scolaire 2002/2003.

Monfort-sur-Meu concentre 46 % des collégiens et 51 % des lycéens du pays ; on peut supposer qu'un enseignement du breton serait susceptible d'intéresser suffisamment de ces élèves pour être viable. Une enquête précise précédée d'une campagne d'information adéquate serait en tout cas souhaitable pour s'en assurer.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante en ce domaine : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

3 - Enseignement supérieur

Il n'y a pas d'université présente sur le pays de Brocéliande, et aucun autre établissement d'enseignement supérieur n'y propose de cours de breton.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

En 2003, un enseignement de breton est proposé aux adultes du pays de Brocéliande sur 3 communes. Elles regroupaient 7425 habitants au recensement de 1999, soit 12,9 % de la population du pays. La répartition des sites sur le territoire (cf. carte III) ne répond que médiocrement à la distribution de la population sur le territoire (des villes aussi importantes que Montauban ou Monfort-sur-Meu ne bénéficiant pas de leurs propres cours).

Plélan-le-Grand est la seule commune du pays de Brocéliande à bénéficier de sa propre structure organisant des cours du soir pour adultes : **A di da di e Bresilien**. L'association rennaise **Skol an Emsav** assure les cours sur les deux autres sites.

Signalons au passage l'existence de **DAO** (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

Dans le pays de Brocéliande, près de **50 adultes** ont ainsi suivi des cours de breton au cours de l'année 2002/2003, dont la moitié à Bécherel (niveaux 1 à 3).

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DE BROCELIANDE

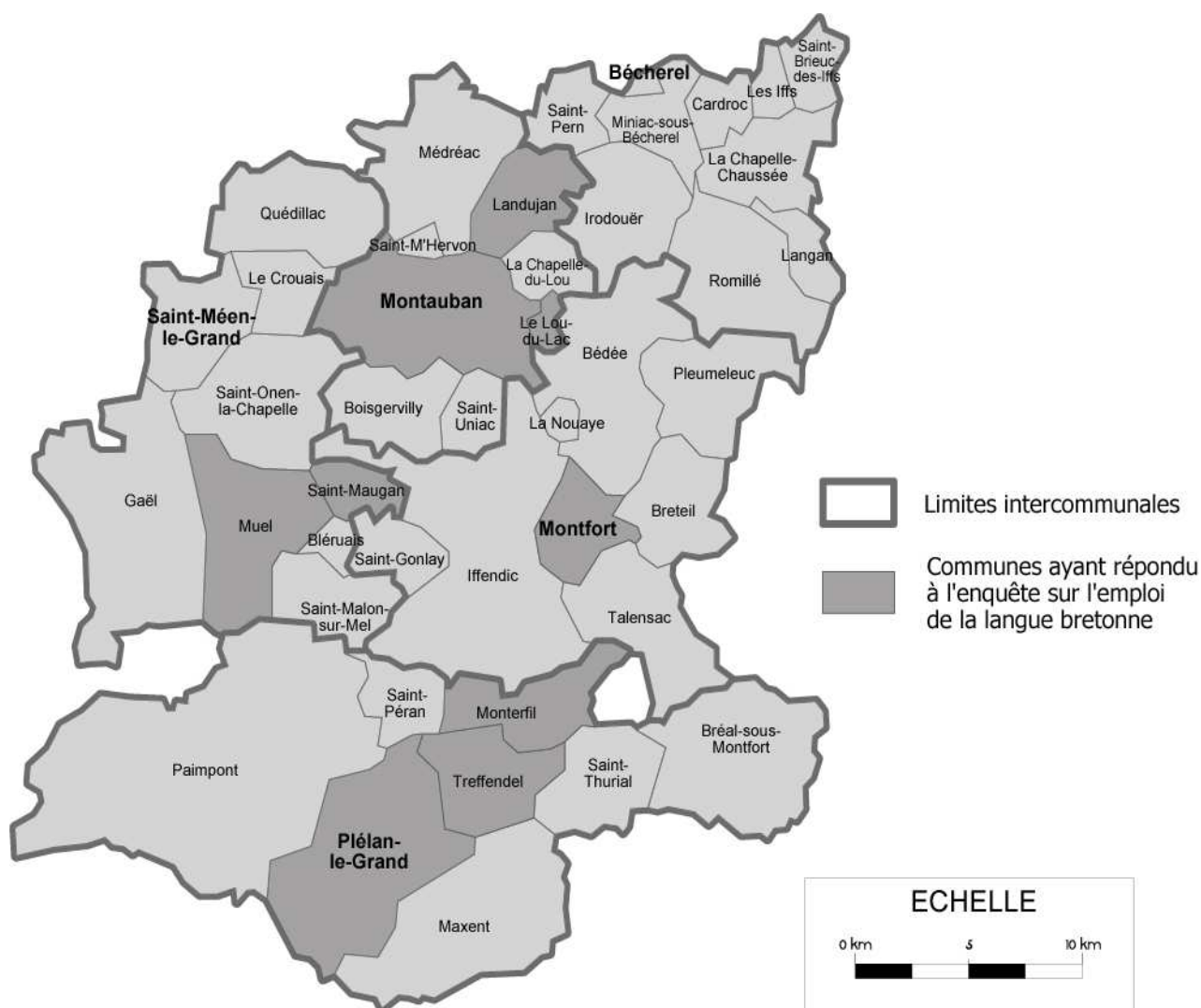
En 1998, **le Conseil général d'Ille-et-Vilaine** a décidé de ne pas opter pour la signalisation directionnelle bilingue dans l'immédiat. Une réflexion a cependant été entamée en 2002 sur la mise en place d'une signalisation touristique et patrimoniale en breton.

Le breton peut être présent dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative des communes du pays de Brocéliande, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération. Cependant, à notre connaissance, aucune de ces communes n'a encore accompli de tels aménagements.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Plus d'un cinquième des communes du pays de Brocéliande (9 sur 43) a participé à cette enquête, ce qui est proche de la moyenne bretonne (24,6 %), et équivaut au taux de participation du département d'Ille-et-Vilaine. Elles représentaient **27,6 % de la population** du territoire au recensement de 1999.

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays de Brocéliande, la quasi totalité des communes ayant participé à l'enquête (7 sur les 8 qui se sont exprimées sur ce point) s'est dite en accord avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».

Elles sont 6 communes sur 8 à être d'accord avec l'affirmation suivante : « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Ces proportions constatées dans le pays de Brocéliande sont proches de celles observées sur l'ensemble de la Bretagne (ces deux idées rencontrent en effet l'approbation générale). Cela traduit bien le **fort attachement à la langue bretonne** et sa **valeur identitaire incontestable**.

2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays de Brocéliande ayant participé à l'enquête témoignent d'un intérêt réel pour le lien existant entre la langue bretonne et les toponymes de leurs communes.

4 des 8 municipalités s'étant exprimées sur ce point se disent en effet prêtes à réaliser une enquête sur les toponymes de leurs communes. Deux d'entre elles (Monterfil et Muel) se disent prêtes à rectifier (si nécessaire) l'orthographe de leurs noms de lieux.

Concernant l'utilisation de la forme bretonne du nom de la commune, Monterfil et Muel ont dit avoir le projet d'installer des panneaux bilingues d'entrée et de sortie d'agglomération. Elles se déclarent de plus prêtes à utiliser cette forme bretonne sur leurs bâtiments publics, dans leurs bulletins municipaux ou leur papier à en-tête.

Il est probable que les autres considèrent que le breton n'a pas eu de réelle influence ou une influence que très ancienne sur la toponymie de leur territoire.

3 – Emploi de la langue bretonne dans la vie publique et dans le fonctionnement de la mairie

Au vu des réponses, il semble qu'un accueil en breton des administrés ne soit actuellement possible dans aucune des communes du pays de Brocéliande ayant répondu à l'enquête. Néanmoins, les municipalités de Muel et Plélan-le-Grand se sont dites intéressées pour faire suivre une formation en breton aux employés municipaux qui le souhaitent. Un travail d'information doit donc être mené afin d'orienter ces mairies vers des structures à même de répondre à ce besoin de formation (notamment Skol an Emsav, organisme actif sur l'ensemble du département).

Par ailleurs, il semble que les mairies ayant répondu au questionnaire n'accordent aucune place à la langue bretonne que ce soit dans la signalisation ou le bulletin municipal.

4 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

Au niveau de la promotion de l'emploi de la langue bretonne, 3 mairies du pays de Brocéliande ayant répondu à l'enquête se déclarent prêtes à promouvoir l'emploi du breton au quotidien (Montauban, Monterfil et Muel). Il appartient à l'Office de la Langue Bretonne et au mouvement associatif de les accompagner dans leur démarche.

Toutes trois se sont prononcées en faveur de la prise en compte de la langue bretonne dans la signalisation, ainsi que pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation.

De plus, Montauban se dit disposée à mettre en place des manifestations culturelles en langue bretonne. Muel, pour sa part, se prononce en faveur d'une initiation au breton pour les scolaires et de l'installation de cours du soir sur son territoire.

Enfin, ce sont à nouveau Monterfil et Muel qui se sont déclarées prêtes à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue.

L'ensemble de ces données montre qu'au moins 4 des communes du pays de Brocéliande (Montauban, Monterfil, Muel et Plélan-le-Grand) accordent un **réel intérêt** à la langue bretonne (Plélan-le-Grand a d'ailleurs répondu en breton) ; elles seraient même prêtes à **agir pour son développement** sur leur territoire bien que la plupart d'entre elles reconnaissent sa valeur identitaire. Elles ont d'ailleurs dit souhaiter rencontrer un technicien de l'Office de la Langue Bretonne pour voir concrètement ce qu'elles pouvaient faire en ce sens. Ces résultats sont très encourageants pour un pays de Haute-Bretagne.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne Ya d'ar Brezhoneg a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 6 juin 2004, 548 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord. Seuls 5 de ces signataires se situent dans le pays de Brocéliande.

L'association Savenn Douar a initié la dynamique qui a valu à Bécherel de devenir la première « cité du livre » en France (et la troisième en Europe). Y sont liées la librairie Dazont, la crêperie An duchenn hud et un gîte d'étape.

S'ajoutent à ces signataires la boutique Au Pays de Merlin à Paimpont, et le syndicat des Photographes de Bretagne à Monfort-sur-Meu.

Il faut reconnaître que par manque d'effectifs et de partenaires sur le territoire considéré, l'Office de la Langue Bretonne n'a pas encore pu mener une campagne de sensibilisation adéquate sur l'ensemble du pays de Brocéliande.

2 - Vie culturelle, loisirs et sport.

Dans le pays de Brocéliande, on constate une absence d'organismes proposant des activités en breton destinées aux enfants et aux adolescents. Mais l'association A di da di e Breselien propose des cours de breton pour les enfants le samedi.

A l'heure actuelle, il semble qu'aucune activité en breton ne soit proposée non plus aux adultes du territoire considéré.

On peut cependant signaler qu'un *Festival de Théâtre Celtique Contemporain* organisé par l'association La Charrue et les Etoiles / An Arar hag ar Stered s'est tenu en 2001 et 2002 à Bécherel. Le théâtre en breton était bien sûr au programme.

3 - Médias en langue bretonne

▪ Télévision

Sur le pays de Brocéliande, France 3 Ouest diffuse près d'1 heure 15 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

Le territoire considéré reçoit ainsi les émissions diffusées sur la Bretagne administrative : *Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 53 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes

destinée aux enfants. Mais le pays de Brocéliande ne reçoit malheureusement pas le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

▪Radio

En 2003/2004, sur le pays de Brocéliande, seule **Radio Bleu Armorique** propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes). C'est la seule place actuellement réservée à langue bretonne sur les ondes du service public captée sur le territoire.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Au sujet du développement de la langue bretonne sur son territoire, le pays de Brocéliande témoigne un réel intérêt et apparaît comme un pays en devenir.

LA PERSONNALITE DU PAYS DE BROCELIANDE

Dans un petit pays de Haute-Bretagne dépourvu de grosse agglomération, on s'attendrait a priori à constater un certain désintérêt vis-à-vis de la langue bretonne. Or ce n'est pas le cas pour le pays de Brocéliande que cette étude fait apparaître comme un pays en devenir quant au développement de cette langue sur son territoire.

Presque tout reste à faire ceci dit, en particulier au niveau de l'enseignement scolaire, mais la mobilisation du milieu associatif et les bonnes dispositions de quelques municipalités seraient susceptibles d'amener de nouvelles avancées concrètes dans un proche avenir.

A ce titre, on ne peut que souhaiter la réalisation de campagnes de communication et encourager la mise en place de manifestations culturelles accordant une place à la langue bretonne (en particulier dans un espace aussi touristique que celui-ci). Enfin l'introduction de la langue bretonne dans la vie publique au sein de certaines municipalités constituerait un symbole fort.

POINTS FORTS

Une attente du public en faveur du breton existe dans le pays de Brocéliande, comme en témoignent notamment la mise en place par le milieu associatif de cours du soir pour adultes ou le projet d'un premier site bilingue local.

Quelques communes du pays semblent prêtes à agir pour le développement de la langue bretonne.

Le sentiment également partagé que la langue bretonne est le bien de tous les Bretons.

La grande attractivité touristique de ce pays qui est fortement liée à l'identité bretonne.

POINTS A AMELIORER

Dans le domaine de l'enseignement, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin d'apprécier les attentes des parents d'élèves (en terme d'enseignement bilingue ou de cours de breton dans le secondaire en particulier) et de pouvoir y répondre au mieux.

Le tissu associatif du pays de Brocéliande (et/ou des pays voisins) gagnerait à renforcer ses initiatives en faveur de la langue bretonne et à en mettre de nouvelles en place. Des activités en breton destinées aux enfants et/ou aux adultes (loisirs, spectacles) pourraient ainsi voir le jour plus facilement.

Enfin, pour ce qui concerne les médias, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur le territoire du pays de Brocéliande. Il conviendrait au moins d'inciter le service public à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions).

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.

SOURCES DIVERSES

- Académie de Rennes
- Les associations du pays de Brocéliande
- Les communes du pays de Brocéliande
- Conseil Régional de Bretagne
- Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique
- Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée
- Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif
- INSEE
- Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine
- Rectorat de Rennes
- UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)